



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Dijon, le 1 septembre 2017

José CANIVET
Alain DUPUIS
IA-IPR de STI et technologie
Olivier VENDEME
chargé de mission d'inspection

à

mesdames et messieurs les
professeurs

s/c de mesdames et messieurs les
principaux de collège
mesdames et messieurs les
proviseurs de lycée
mesdames et messieurs les
directeurs d'établissement privé

IA-IPR
Inspection d'académie
Inspection pédagogique
régionale

Affaire suivie par :
José CANIVET
Alain DUPUIS
Olivier VENDEME

Téléphone
03 80 44 87 12
Secrétariat
03 80 44 87 14

Courriels
jose.canivet@ac-dijon.fr
alain.dupuis@ac-dijon.fr
olivier.vendeme@ac-dijon.fr

Secrétariat
corpsdinspection3@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : lettre de rentrée 2017 pour la technologie et les sciences et techniques industrielles.

Chers collègues,

A l'aube de cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs entrant dans l'académie, titulaires, stagiaires et professeurs contractuels. Nous en profitons pour souhaiter une bonne installation à Isabelle DRU qui a obtenu une mutation dans l'académie d'Orléans-Tours et saluons la nomination de José CANIVET, précédemment dans l'académie de Besançon.

Au collège, cette rentrée marque la deuxième année de la réforme du collège avec la mise en place du cycle 3 avec le 1^{er} degré. Un travail important a déjà été réalisé l'an dernier avec l'appui des formateurs que nous remercions. Il convient de le poursuivre et de conforter les progressions de cycle et les démarches pédagogiques, des challenges et concours et de la pédagogie de projet. Le cycle 3 vise à mettre en cohérence et en continuité l'apprentissage des sciences et de la technologie, du CM1 à la 6^{ème}.

Il est important que chacun puisse y prendre part et permette à tous les élèves de poursuivre au collège les apprentissages des deux années précédentes. Nous y attacherons une grande importance et favoriserons la mise en place de l'enseignement de sciences et technologie (EST) en lien avec les enseignements de physique chimie et de sciences de la vie et de la terre. Nous vous invitons à vous rapprocher des collègues de physique chimie et de sciences de la vie et de la terre. Nous rappelons que les trois disciplines composant l'enseignement de sciences et technologie en 6^{ème} doivent être dispensées. Différentes formes peuvent exister : un enseignant unique (enseignement intégré), deux ou trois enseignants afin de développer sur des thématiques communes des projets communs. Au cycle 4, l'introduction conjointe en mathématiques et en technologie d'un programme d'informatique appelle également les collègues à collaborer. Nous vous demandons de définir des objets d'enseignement communs et complémentaires au regard des compétences à atteindre.

Pour préparer les élèves au DNB, il est important de les conduire progressivement à l'analyse de systèmes technologiques nouveaux (compréhension de la problématique, analyse fonctionnelle et structurelle...).



Nous insistons sur la nécessité de préparer au cours du cycle 4 et plus particulièrement en 3ème les élèves à cette nouvelle épreuve.

Depuis cette rentrée, une plus grande liberté pédagogique est laissée aux équipes quant à l'organisation des EPI et de l'AP, les professeurs de technologie doivent y trouver toute leur place, ils peuvent être force de proposition et valoriser les compétences en conduite de projets.

Au lycée, la réforme du collège et de l'enseignement de la technologie induit une continuité en classe de seconde, notamment dans les enseignements d'exploration du champ des sciences et techniques. A ce titre les enseignements de **SI, CIT et ICN** doivent intégrer largement les nouveaux systèmes communicants que sont les objets connectés. Ces petits systèmes sont largement exploités au collège, ils sont motivants et représentatifs du quotidien de chacun. La continuité à mettre en place au lycée permettra une montée en compétences progressive des élèves. Vous devez veiller à rechercher de nouveaux systèmes afin de garder cette motivation et limiter ainsi la redondance avec le collège. Pour les filières S-SI et STI2D, ces fonctions communicantes sont de plus en plus présentes dans les systèmes. Il est important de les intégrer lors des études de cas et de la réalisation de projets en complément des activités sur les systèmes didactiques existants.

En STI2D, cette année devra conduire à une réflexion pédagogique sur la relation entre l'enseignement transversal et celui de spécialité. On rappelle que la spécialité vient en continuité de l'ETT et non comme une deuxième discipline. Aussi, il est nécessaire d'envisager la réalisation des séquences en commun et d'organiser la progression pédagogique en conséquence. L'utilisation des systèmes et des équipements peut dans ce cadre être mutualisée et s'entendre indépendamment des organisations physiques des laboratoires. **En SSI**, la notion de prototype doit répondre uniquement à la validation d'un modèle et des écarts constatés entre ce qui est souhaité, le réel, le simulé, et non à la réalisation technologique d'une solution. Dans ce sens, les projets menés en STI2D et en SSI ne peuvent être conduits de la même manière. En STI2D, il s'agit de la validation de choix technologiques et de l'adéquation avec le cahier des charges, en SSI l'objet pédagogique est la validation du modèle et des écarts en relation avec les attentes du cahier des charges. En STI2D, les projets collaboratifs inter-spécialités sont à privilégier.

La région académique Dijon-Besançon est engagée dans l'expérimentation de l'accueil des bacheliers professionnels en STS. Un groupe de pilotage inter-académique est installé ainsi qu'un comité de pilotage académique. L'enjeu est d'accueillir dès maintenant les bacheliers professionnels en individualisant les parcours. Cet accompagnement peut prendre la forme d'un entretien de positionnement à partir de la fiche profil de compétences complétée lors de l'orientation en terminale baccalauréat professionnel. Tous les professeurs de première année de STS doivent y prendre part pour permettre à ces candidats de réussir leur BTS en deux ans. Des outils seront prochainement à votre disposition, ainsi qu'un coordonnateur au sein de votre établissement.

Un travail d'accompagnement et de mise en relation des établissements, des lycéens de STI2D et des étudiants des IUT sera conduit pour permettre une meilleure insertion des bacheliers technologiques en DUT. Nous comptons dès maintenant sur les directeurs et directrices délégués (es) pour mettre en relation les enseignants.

En CPGE, il est nécessaire de privilégier une "approche système" qui s'appuie sur des supports pluri-technologiques dont ceux présents dans les laboratoires. L'enseignement sera complété par des études de cas, il intégrera l'informatique et offrira une large place à l'interdisciplinarité et à la démarche de projets. Au même titre que l'intégration des publics en STS et à l'IUT, l'accueil en CPGE doit prendre en compte l'hétérogénéité des publics (baccalauréats scientifiques ou technologiques). La mutualisation de certains systèmes et le partenariat entre les sciences de l'ingénieur et la CPGE doivent être développés.



Parcours : l'ensemble des parcours doit retenir votre attention, en particulier le parcours avenir. Il est initié dès la classe de 6^{ème} et doit faire partie des enseignements au lycée, de la seconde à la terminale. Le parcours d'orientation de l'élève se construit progressivement à travers la connaissance des domaines d'activités et des filières de formation, de stages en entreprises, d'intervention de professionnels dans la classe. Chacun est invité à initier ces démarches, pour chaque élève et à chaque niveau d'enseignement. Les détails sur : <http://eduscol.education.fr/pid23133/parcours-avenir.html>

Formation continue : le PAF est ouvert jusqu'au 27 septembre, ne tardez pas pour vous inscrire aux formations qui privilégient, tant au collège qu'au lycée, les GDI et des thématiques proches de la classe. Le PAF est accessible à partir du Pia à l'adresse : <https://extranet.ac-dijon.fr/paf/>

Des parcours magistères viennent compléter l'offre, nous attirons l'attention des professeurs de collège sur le parcours "enseigner l'informatique au collège" qui est en auto-inscription à l'adresse :

https://magistere.education.fr/ac-dijon/local/offers/summary.php?source=local&id=2949&download=1&self_inscription=2

Réforme de l'évaluation des enseignants : à compter de cette rentrée, l'évaluation des enseignants s'inscrit dans le cadre du PPCR. Chaque enseignant concerné par un rendez-vous de carrière, est informé en début d'année par les services des ressources humaines, puis un mois au préalable par l'inspecteur. L'inspection prendra la forme d'une visite, suivi d'un entretien avec l'inspecteur et d'un second entretien avec le chef d'établissement. Cela permettra de porter un avis conjoint. Trois rendez-vous de carrières sont prévus, au 6^{ème}, 8^{ème} et au 9^{ème} échelon.

Ces rendez-vous se préparent et nous conseillons aux professeurs, sans que cela ne soit obligatoire dans la circulaire, de rédiger un rapport qui sera un support d'échange lors de l'entretien (ce document personnel ne fera pas l'objet d'évaluation). A lire sur :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

Actions de culture scientifique et technique, concours et challenges : Nous remercions les collègues et les équipes qui ont engagé leurs élèves dans les différents concours nationaux tel que les olympiades des sciences de l'ingénieur, Batissiel, Course en cours, First Lego League et dans certains concours académiques ou départementaux, Challenge Innov Bourgogne, défi robotique Nxt, R-pulsé... Nous félicitons tout particulièrement les élèves et leurs professeurs pour les belles réussites aux finales nationales pour les lycées Jules Renard (3^{ème} aux Olympiades et 2^{ème} à Batissiel) Notre-Dame à Nevers (1^{er} à Course en cours) et internationales (First Lego League) pour les collèges Victor Hugo à Nevers et Henri Wallon. De nouveaux challenges sont à relever dans ce cadre cette année et nous comptons sur vous pour y engager de nouveaux groupes d'élèves et d'étudiants. Nous vous souhaitons une belle année scolaire.

José CANIVET

Alain DUPUIS

Olivier VENDEME